

224C0124  
FR0004034072-FS0054

23 janvier 2024

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**XILAM ANIMATION**

(Euronext Paris)

**Rectificatif à D&I 224C0103 du 18 janvier 2024**

1. Par courrier reçu le 23 janvier 2024, la société Swedbank Robur Fonder AB (SE-105 34 Stockholm, Suède), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a rectifié sa déclaration du 17 janvier 2024, publiée dans D&I 224C0103 du 18 janvier 2024, en ce qu'elle détenait, le 28 janvier 2022, pour le compte desdits fonds, 267 894 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote<sup>1</sup>, soit 5,45% du capital et 3,94%<sup>2</sup> des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, et n'a donc pas franchi en hausse le seuil de 5% des droits de vote.
2. Par le même courrier, la société Swedbank Robur Fonder AB, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a rectifié sa déclaration du 18 janvier 2024, publiée dans D&I 224C0103 du 18 janvier 2024, en ce qu'elle détenait, au 15 janvier 2024, pour le compte desdits fonds, 267 894 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote<sup>4</sup>, soit 4,55% du capital et 3,44%<sup>5</sup> des droits de vote de cette société<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Et non 340 202.

<sup>2</sup> Et non 5,00%.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 4 911 500 actions représentant 6 797 425 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>4</sup> Et non 535 788.

<sup>5</sup> Et non 6,88%.

<sup>6</sup> Sur la base d'un capital composé de 5 893 799 actions représentant 7 790 705 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.